



N°23
21/08/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
**« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°22
du 17/07/2018 »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : semis interrompus, en attente de prévisions climatiques favorables.
- **Limaces** : à surveiller, pièges à mettre en places.
- **Autres ravageurs de début de cycle** : mise en place de la surveillance dès la levée.

Maïs

- **Stade** : remplissage du grain.
- **Chrysomèle** : Quelques foyers, surveillance en cours.
- **Prospection sanitaire du maïs** : à effectuer avant récolte.

Information

- **Rencontre technique sur les adventices émergentes le 06/09/2018.**

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

• Stade phénologique et état de la culture

Quelques semis de colza ont été effectués dans le sec depuis une quinzaine de jours, des levées très hétérogènes sont notées dans quelques parcelles (hormis les parcelles arrosées après semis). Les conditions climatiques sèches actuelles ne permettent pas de levée. Mais celle-ci peut être rapide à la faveur de quelques millimètres de pluies pour les parcelles semées ; cependant, les prévisions météorologiques ne prévoient pas de pluies significatives pour les prochains jours.

Les semis peuvent se faire dans un sol sec, avant la ré humectation du sol, lorsqu'une pluie significative est annoncée. Idéalement, positionner la graine sur la terre fraîche, jusqu'à 4 ou 5 centimètres de profondeur. La jeune racine doit rapidement trouver la zone fraîche.

La surveillance du colza commence dès le semis. Dès la germination des attaques par divers parasites peuvent être observées.

La mise en place des pièges et des visites fréquentes de jeunes cultures peuvent vous aider à anticiper la protection de votre culture avant l'apparition des dégâts notamment ceux des ravageurs occasionnels comme les punaises ou les noctuelles.

• Limaces

Les conditions climatiques du mois d'août sont à ce jour défavorables aux limaces. Les observations réalisées dans le réseau de piègeage De sangosse montrent une très faible activité des limaces.

Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles.

Nuisibilité : apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au re-semis (partiel ou intégral). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Évaluation du risque

Elle n'est possible qu'à l'approche des conditions climatiques favorables à l'activité des limaces en présence des colzas en cours de levée.

Pour plus d'information sur la surveillance, prévention du risque et les méthodes de lutte intégrée, veuillez consulter la [note nationale Limace](#).

• Altises des crucifères ou petites altises

Les morsures de petites altises peuvent être observées sur les jeunes plantules dès leur levée. L'activité de ces dernières est surtout observée à proximité d'ancien colza.

Période et seuil indicatif du risque : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portant des morsures dans un premier temps.

Évaluation du risque

Bien surveiller les parcelles en cours de levée. Pour les parcelles semées dans le sec, pas de risque actuellement.

La destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas peut entraîner le déplacement des populations d'une parcelle à l'autre et ce sont souvent les bordures de parcelles qui sont les plus attaquées par ces insectes.

Maïs

• Stade phénologique et état de la culture

Le stade d'humidité du grain 50 % est dépassé dans la plupart des situations. Le remplissage du grain est en cours. Les températures élevées de cet été ont accéléré le cycle du maïs et même si au printemps les semis de maïs ont été réalisés en tendance plus tardivement qu'habituellement, le retard est largement compensé : les maïs ont à minima 8 /10 jours d'avance. A date de semis équivalente, les sommes de températures base 6°C sont supérieures de 100°C par rapport à une médiane.

• Prospection sanitaire du maïs

Cette prospection a pour objectif principal d'évaluer le niveau d'infestation des pyrales, des sésamies et cartographier le risque potentiel pour la prochaine campagne de maïs (en 2019).

Les températures depuis le début de l'été ont été très favorables au développement rapide des larves. La prospection des maïs peut débuter dès la semaine prochaine plus particulièrement dans les Charentes.

Vous souhaitez connaître le risque attendu pour votre secteur lors de la prochaine campagne : prospecter votre parcelle avant la récolte. Pour cela

- contactez votre conseiller agricole
- ou le BSV GC-PC soit en renseignant le formulaire de contact accessible par ce lien ([formulaire contact prospection](#)) soit en appelant au 05.49.62.09.68 ou en écrivant à BSV-GC@fredonpc.fr

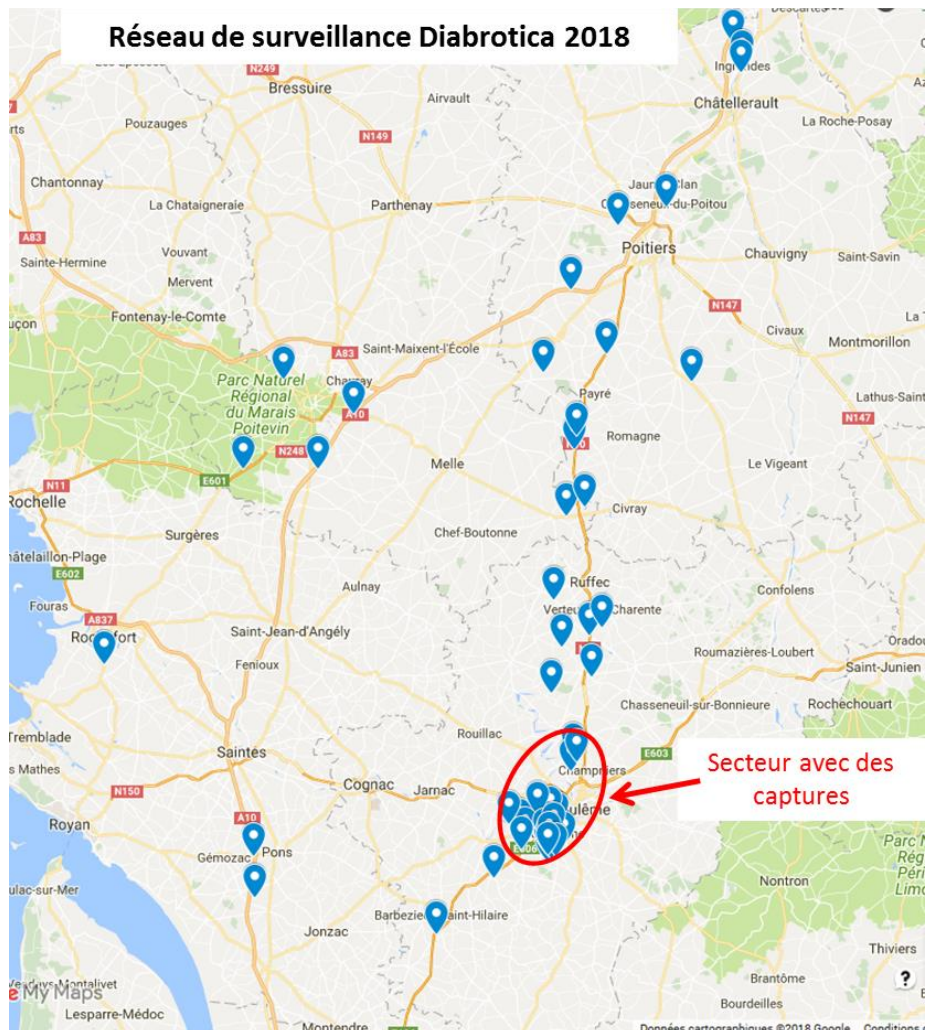
Cette prospection est fondamentale pour estimer les zones concernées par les foreurs et le risque pour la prochaine campagne.

• Chrysomèle du maïs

Avec la participation de nombreux agriculteurs et techniciens (coopératives, négoce et chambres d'agriculture), le réseau de surveillance pour ce parasite émergent a été renforcé lors de cet été autour des deux parcelles déclarées positives en 2017.

Les 1^{ers} résultats de piégeages en cours montrent la présence de ce ravageur dans d'autres parcelles pour le secteur d'Angoulême seulement.

Cette surveillance permettra aux agriculteurs dans le secteur concerné de prendre les mesures les plus adéquates lors de la prochaine campagne pour arrêter l'installation de cet insecte.



Allez à la rencontre technique sur les adventices émergentes le 06/09/2018 à Lupsault (16) !

Programme et lieu précis d'organisation de la rencontre technique du 06/09/2018 (format pdf - 1.6 Mo - 14/08/2018)

Surveiller avant d'agir Colza

Mettez en place les cuvettes jaunes : c'est le meilleur outil d'alerte et un bon complément pour la prise de décision.

Les cuvettes jaunes permettent de repérer l'arrivée des insectes sur la parcelle et de réguler les populations lorsque les seuils sont atteints.

Installez-les dès la levée. Elles vous seront utiles tout au long du cycle du colza.

La cuvette doit se situer à au moins 10 m de la bordure et sous vent dominant. Remplissez-la ensuite d'eau additionnée de quelques gouttes de produit de vaisselle. Au début elle doit être enterrée pour piéger les altises, ensuite la cuvette devra toujours être à la hauteur de la végétation.

Piège enterré :

bord supérieur à 1 à 2 cm au dessus du sol.



Remplir la cuvette avec **1 l d'eau + quelques gouttes de mouillant** (liquide vaisselle, mais pas trop !)

Relever la cuvette **toutes les semaines**, filtrer les insectes remplacer l'eau régulièrement

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, , Bien aimé négoce, CA16, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonny Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, GEVES, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".